

EMR : l'expertise minière de A à... H

La mise en place du nouveau code minier en 2009 a donné le coup d'envoi à une évolution significative du secteur. Le bureau d'étude Environnement de la Mine au Récif (EMR) détaille son implication.

Aujourd'hui beaucoup plus rigoureux, le suivi administratif des mines exige une documentation exhaustive sur l'activité minière et sur la gestion environnementale du projet. Les dossiers de demande d'autorisation d'exploitation minière (DAEM), constitués de 8 livrets référencés de A à H, recouvrent ainsi des problématiques diverses et constituent un travail méthodique qui peut s'étendre sur plusieurs mois. EMR s'attache à en traiter tous les aspects, de la définition de la ressource en passant par le plan d'exploitation, la faisabilité économique du projet, jusqu'à la prise en compte de sa viabilité sur le plan environnemental, au sens large du terme.

Du « physique »...

EMR accompagne les mineurs dans une évaluation méticuleuse des impacts de leur exploitation sur les plans géo-

logique, géophysique, atmosphérique, acoustique, pluviométrique et hydrologique. En pratique, il s'agit par exemple de la quantification et l'identification des poussières dans l'air (amiante, PM2.5, PM10 ...), de la mesure des émissions sonores, de la surveillance des cours d'eau (jaugeages, IBS, IBNC...) et des eaux souterraines (pose de piézomètres, essais de traçage ...) etc. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux : « Ce point est primordial sur les sites miniers, car il touche directement au problème principal lié à l'activité : l'érosion » explique le Dr. Sébastien Sarramegna, gérant d'EMR. L'équipe du bureau d'études opère donc une évaluation complète des eaux douces et marines, tant quantitative que qualitative : jaugeage, débit, courantologie, hydrodynamique, sédimentation, présence de particules, de polluants, modification du trait de côte... Ce afin d'assurer au mieux leur préservation par différents ouvrages techniques adaptés tels que la conception de

« L'environnement sur mine ne concerne plus uniquement la partie sommitale, mais est de plus en plus périphérique, avec la prise en compte des impacts indirects de l'activité minière »



pistes de roulage, la mise en place de cassis, décanteurs et bassins de sédimentation. « Nous visons à limiter au maximum le pouvoir érosif de l'eau en évitant qu'elle ne gagne de la vitesse et se charge de particules, tout en la rendant le plus rapidement et proprement possible à son environnement » souligne-t-il.

... au « vivant »

Les nouvelles réglementations concernent par ailleurs la biodiversité terrestre, et aquatique. Le taux d'endémisme étant parfois très important, notamment en ce qui concerne la flore terrestre, les inventaires à réaliser peuvent s'avérer longs et complexes. De plus, en plus de données chiffrées sont nécessaires, à partir desquelles un suivi régulier doit également être mis en place : Ces suivis nécessitent l'utilisation de méthodes précises et la mise en place de stations d'inventaires sur des zones géographiques pouvant être relativement vastes. En effet « L'environnement sur mine ne concerne plus uniquement la partie sommitale, mais est de plus en plus périphérique, avec la prise en compte des impacts indirects de l'activité minière », constate Sébastien Sarramegna. Ainsi, c'est également l'environnement... humain, longtemps mésestimé, qui est de plus en plus pris en compte. L'intégration et la participation des populations alentour sont considérées, tout comme leur perception du projet, les conflits d'intérêt, impacts positifs et négatifs potentiels liés à l'installation ou à l'intensification de l'activité minière. L'accent est également mis sur l'aspect paysager du site et sur sa réhabilitation. Si des impacts résiduels viennent à persister, EMR appuie enfin la recherche de mesures de compensation, pour une gestion environnementale optimale.



LES PRINCIPAUX DOSSIERS DE DAEM D'EMR

- 2012 : SLN – Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière - Mine du Camp des Sapins – Thio
- 2012 : SLN – Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière - Mine du Thio Plateau – Thio
- 2012 : SLN – Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière - Mine d'Union Révolution – Houaïlou
- 2012 : Vale Nouvelle-Calédonie – Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière – Site de Goro
- 2011 : MKM – Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière - Mont-Dore
- 2013 - MKM – Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation Minière - Mont-Dore





<h3>Mine & carrière</h3> <ul style="list-style-type: none"> ■ Projets 3D (carrières, routes) ■ Maîtrise d'œuvre de travaux d'environnement et miniers ■ Revégétalisation 			
	<h3>Environnement</h3> <ul style="list-style-type: none"> ■ Environnement minier, terrestre, littoral et marin ■ Etudes d'impact - IGPE ■ Diagnostic environnemental ■ Réhabilitation et aménagements 		<h3>Social & communautés</h3> <ul style="list-style-type: none"> ■ Etudes sociales ■ Relations communautaires
<h3>Ressources</h3> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ecologie des ressources ■ Pêche et aquaculture ■ Faisabilité technico-économique ■ Gestion de l'exploitation ■ Assistance technique 		<h3>Eau</h3> <ul style="list-style-type: none"> ■ Hydrologie ■ Hydrogéologie ■ Instrumentation et modélisation 	

environnement de la mine au récif

Internet
contact@emr.nc
www.emr.nc

Pouembout
46, Lotissement Erewandé
BP 680
98860
Tél./Fax : (687) 47 94 04

Nouméa
58, rue de Papeete
BP 7949
98801
Tél. : (687) 27 77 93

